FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM	250
Moto-Club	Moto club Marmandais
N° d'affiliation	0550
Date	23 Septembre 2018
Lieu	"Carpète" 47200 MARMANDE
Organisateur technique	Moto club Marmandais
E-mail	secretariat@grasstrack-marmande.com
Téléphone	05.53.64.47.23

COURSES SUR PISTE

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Marty LAMOUREUX	Licence : 183628
Directeur de course adjoint	Gilles AUDUREAU	Licence : 002547
Délégué FFM	Christian BOUIN	Licence : 004707
Arbitre CCP	Régis DAVANZO	Licence : 031755
Juge de départ	Bruno QUEYROL	Licence : 302199
Commissaire technique responsable	Patrice CHAVERON	Licence : 059881

Article 3 Catégories & Engagements

★ **Championnat de France**

- ■ Championnat de France Long-Track
  - ■ Elite ■ National ☐ Espoir ■ 250cc
- ☐ Championnat de France de Flat-Track
- ■ Championnat de France de Grass-Track Side-Car
- ☐ Championnat de France de Speedway
  - ☐ 500cc ☐ 250cc
- ☐ Championnat de France à l'Ancienne
  - ☐ 500cc ☐ 250cc
- ■ Championnat de France de Courses sur Piste
  - ■ Kids ■ 85-129cc
- ☐ Ligue Nationale de Speedway

★ **Courses hors Championnat**

- Long-Track/Grass-Track :
  - ☐ Inter sur invitation ☐ Open ☐ 85-129cc
  - ☐ Européen sur invitation ☐ Side-Car ☐ 250cc ☐ Kids
- Speedway :
  - ☐ Inter sur invitation ☐ Européen sur invitation ☐ 500cc
- Short-Track :
  - ■ Solo
- Flat-Track :
  - ■ Solo

★ **Championnat du Monde**

- ☐ Championnat du Monde de Long-Track
  - ☐ Finale ☐ Qualif ☐ Challenge
- ☐ Championnat du Monde de Speedway
  - ☐ Speedway ☐ Speedway -21ans

★ **Coupe du Monde**

- ☐ Coupe du Monde de Long-Track 250
- ☐ Coupe du Monde de Speedway 250

★ **Championnat d'Europe**

- ☐ Championnat d'Europe de Grass-Track
- ☐ Championnat d'Europe Coupe Jeunes 125cc
- ☐ Championnat d'Europe de Side-Car
- ☐ Championnat d'Europe de Speedway
  - ☐ Speedway ☐ Speedway – 21 ans

★ **Trophée d'Or FIM**

- ☐ 125cc

Engagement :

Site Internet ------- www.engage-sports.com
Contact ---------- Gwenaëlle Amaro
Adresse ---------- 74, Avenue Parmentier – 75011 Paris
Téléphone ------- 01 49 23 85 64
E-mail ---------- gamaro@ffmoto.com

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

☒ NON ☐ OUI (*60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus*)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Dr Gillet**

Nombre de secouristes **6**

Hôpital le plus proche ..... **Marmande**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) ..... **5 min**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..... **Carpète**

Adresse ..... **BP 208 47205 MARMANDE Cedex**

Caractéristiques :

Longueur du circuit ..... 504 mètre

Largeur minimum de la piste ..... 12 mètres

Nombre d'OCP* **6**

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

N°60

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : **14 Juin 2018**	Date : 21 juin 2018	Date : 30/07/2018 Numéro : 18/0797

MOTO CLUB MARMANDAIS
GRASS TRACK
B.P. 208
47205 MARMANDE CEDEX (France)

Ligue Motocycliste Nouvelle Aquitaine - 35 -

Sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM —— 250
Moto-Club —— Moto club Marmandais
N° d'affiliation —— 0550
Date —— 23 Septembre 2018
Lieu —— "Carpète" 47200 MARMANDE
Organisateur technique - Moto club Marmandais
E-mail —— secretariat@grasstrack-marmande.com
Téléphone —— 05.53.64.47.23

HORAIRES PREVISIONNELS

REGLEMENT PARTICULIER 2018

Date ---------- 23 Septembre 2018

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30	8h45	Contrôles administratifs	Toutes catégories	
7h30	8h45	Contrôles techniques	Toutes catégories	
8h45	9h15	Réunion du Jury		
9h15	11h15	**Essais**	Toutes catégories	
11h25		Briefing pilotes	Toutes catégories	
11h30	12h	**Manches**		
13h30		**Présentation**	Toutes catégories	
14h	18h	**Manches**	Toutes catégories	
18h30		**Remise des prix**	Toutes catégories	

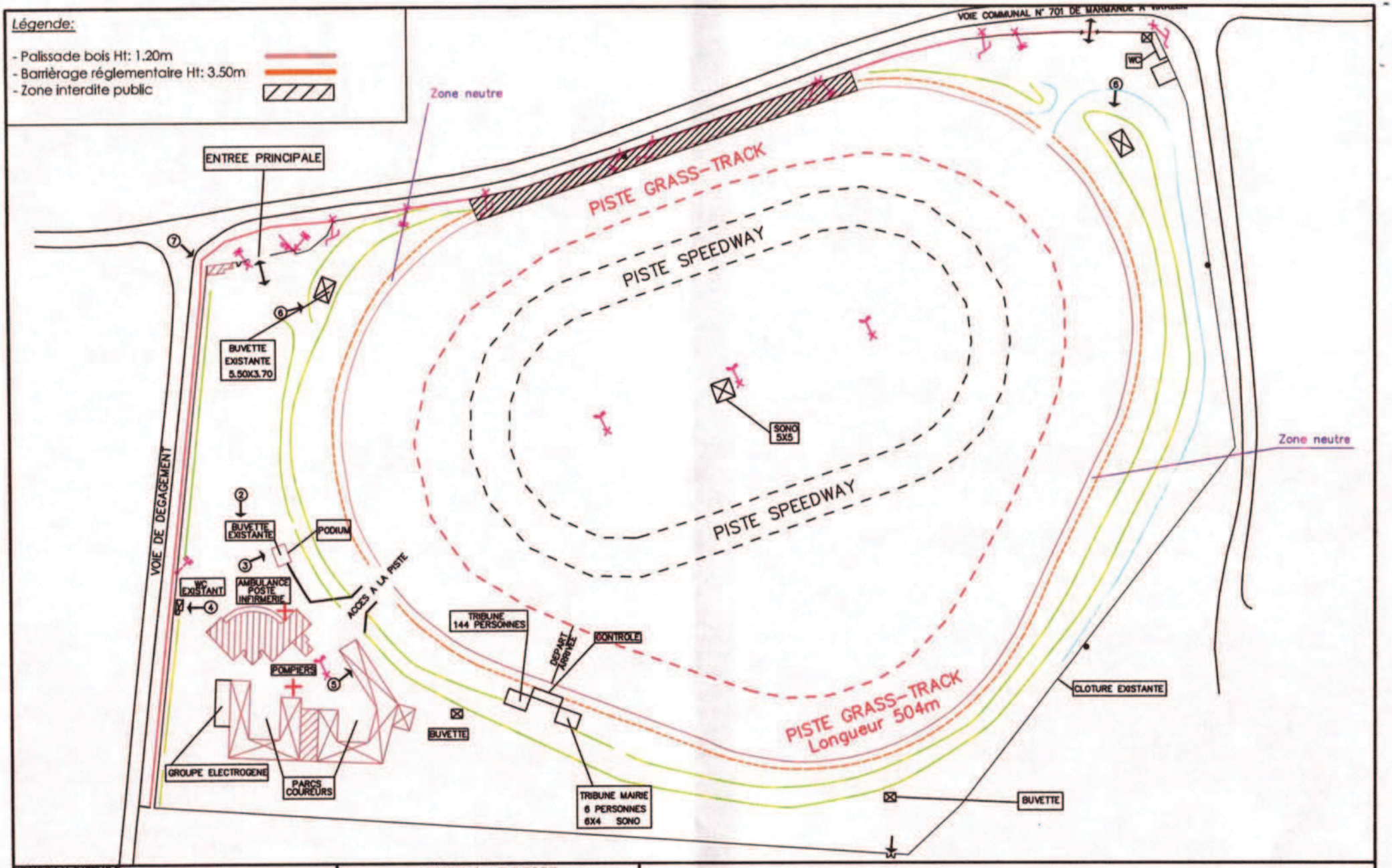

BUREAU D'ETUDE
Centre Technique Municipal
Z.A Chêne Vert - 47200 MARMANDE
Tél: 05.53.20.96.83
pampouille@mairie-marmande.fr
delzon@mairie-marmande.fr

TITRE / ADRESSE

GRASS TRACK

ECHELLE	FORMAT	DESSIN	DATE
	A4	GT01	16/06/15